

Pourquoi ne peut-on pas se passer de l'agent passif dans une vraie conversation ?

Badreddine HAMMA, LLL, UMR 7270

Introduction

Dans la grande diversité des spéculations autour du passif¹, on peut noter certaines convergences ayant trait, en particulier, au statut « facultatif », « lâche » et « secondaire » du complément d'agent (désormais CAg). L'hypothèse de la « récessivité actancielle » (cf. Tesnière 1959 : 272), qui affecte ce type de constructions, semble globalement faire l'objet d'un consensus chez les linguistes et les grammairiens. Cela passe d'ailleurs pour la fonction discursive par excellence que l'on associe traditionnellement à ce tour. Ce phénomène se traduit le plus souvent par une « exclusion » complète du CAg ou par une « occultation » de surface de l'information concernant l'agent impliqué, tout en restant globalement accessible ou restituable à partir de la situation de communication (Desclés & Guentcheva 1993 : 80). Et même dans les cas où le CAg est maintenu explicitement, il se trouve généralement en position d'extraposition (on en diffère l'apparition), aux périphéries de l'énoncé, ce qui serait l'indice, dans la tradition, d'une certaine « secondarité » ou d'une « rétrogradation », surtout comparé au statut de l'« objet du verbe », qui se trouve topicalisé et qui est perçu, à ce titre, comme plus « saillant » et plus important : on parle à son égard de « promotion » (cf. entre autres, Mel'cuk 2001), comme l'illustreraient les énoncés passifs en (1) et (2), avec et sans CAg :

1- *Les murs de la cuisine ont été (rebâtis + repeints) par un (maçon + un peintre).*

1a- *Les murs de la cuisine ont été (rebâtis + repeints).*

2- *Paul s'est fait couper les cheveux par le coiffeur.*

2a- *Paul s'est fait couper les cheveux.*

C'est, donc, cet aspect « subalterne » du CAg qui permettrait de définir et de caractériser le passif dans une langue comme le français et que l'on considère, dans la littérature sur la question, comme un trait universel (cf. entre autres, Brahim 1996 et 2001, ou Artémis 2014).

Notre principale hypothèse, dans ce travail, est que l'illusion que le CAg est facultatif vient, comme nous nous attacherons à le démontrer *infra*, à la fois de certaines gloses

¹ Pour une synthèse, voir Gaatone, D. (1998) *Le passif en français*. Paris, Bruxelles : Duculot et Hamma, B. et al. (2017) « Le passif à l'oral ». lien : <http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp>

approximatives qui circulent sur le passif et de la nature de l'exemplification utilisée dans la tradition grammaticale, qui, sans doute pour des soucis pédagogiques de vulgarisation et de diffusion, tend à être simplifiée ou à contourner la labilité des exemples authentiques dans l'illustration des faits de langue étudiés. Pour argumenter notre propos, nous nous appuyerons justement sur certains phénomènes dialogiques observables dans tout échange verbal *in situ* et qui sont généralement absents des exemples cités habituellement. Il s'agira, ici, d'occurrences passives prises dans les corpus ESLO¹ (dans la limite de ce que permet le cadre de cette étude). Nous montrerons, en particulier, que toute tentative de suppression du CAg dans une vraie conversation aboutit inexorablement à une impasse ou compromet l'échange, en générant certains malentendus.

1- Rôle des données dans l'approche du passif : discours *monologal* vs *dialogique*

La littérature foisonnante sur le passif, tant du côté des linguistes que du côté des grammairiens, a généralement recours, à quelques exceptions près (voir, entre autres, Attal 1985 ; Blanche-Benveniste 2000 ; Hamma 2014, 2015 ; Hamma *et al.* 2017 *op. cit.*), à une exemplification idéalisée et irréaliste, qui se réduit le plus souvent à des constructions *ad hoc*, ou à des extraits écrits pris hors contexte, relevant donc, dans un cas comme dans l'autre, de données « cadavériques » monologiques, sans interaction, ni ancrage dans l'usage et, d'ailleurs, dont l'acceptabilité, la plupart du temps, laisse à désirer (Hamma 2014 *op. cit.* et 2015 *op. cit.*). De telles pratiques laissent sur la touche et neutralisent les différentes dimensions diaphasiques et diamésiques caractérisant les langues naturelles (*cf.* entre autres, les variations de contextes, de locuteurs, de styles de communication, de genres discursifs et de canaux employés), ce qui éloigne, *de facto*, de la réalité des pratiques langagières et des vrais enjeux sous-tendant l'usage du passif. Notons, par ailleurs, que le passif tel qu'étudié ici ne se cantonne pas à la forme canonique de ce tour, dite passif « périphrastique » ou « analytique », et s'étendra du point de vue onomasiologique aux autres formes de la diathèse passive englobant aussi bien des prédicats verbaux que des prédicats nominaux et adjectivaux.

2- Le recours aux entretiens orléanais

Pour mener notre étude, nous avons constitué notre corpus à partir des ESLO, qui sont une base de données orales mettant en scène une pratique non contrôlée du langage, à travers ses choix méthodologiques (*cf.* Baude *et al.* 2006). Grâce à l'outil TXM², nos requêtes ont abouti à 307 énoncés passifs avec agent explicite. Le recours à l'oral, ici, incitera à mobiliser certains outils spécifiques à ce canal dans l'approche des formes étudiées, surtout, en rapport avec le dialogisme et ses différentes manifestations linguistiques, ainsi qu'aux différentes relations macro-syntaxiques. Nous montrerons, en particulier, que l'usage du CAg – quand il ne s'inscrit pas, donc, dans un discours à sens unique et purement informatif (conférences, formations, informations administratives

¹ ESLO : (Enquêtes SocioLinguistiques Orléanaises) en libre accès sur le lien suivant : <http://eslo.humanum.fr>

² Logiciel de textométrie développé par l'équipe TXM de Lyon : <http://textometrie.ens-lyon.fr>

formatées, *etc.*) – peut venir désavouer, par anticipation, un raisonnement par défaut lors d'une interaction donnée (voir Hamma 2017 pour les différents types de CAg), ce qui laisse des traces dans les échanges de surface. Son rôle dialogique est ainsi de déjouer, dans une conversation donnée, un risque de confusion ou un quiproquo constaté ou pressenti (Hamma 2016), ce qui fait du CAg, ainsi, un segment indispensable du point de vue discursif.

3- Les fonctions discursives du passif achevé (et non achevé) : position dominante

Dans le traitement du passif, on voit globalement que les notions d'« occultation » et de « saillance » occupent une place centrale : cette tournure phrastique aurait pour principal rôle de permettre, concomitamment, d'occulter le CAg et de mettre en avant « l'objet promu au rang de sujet ». Les autres aspects observables¹ seraient, dans cette optique, de l'ordre de l'accidentel et de l'oblique, étant donné qu'ils dépendent surtout des interfaces morphosyntaxiques et sémantiques. Ainsi, la vulgate veut que l'on puisse passer globalement des constructions, dites « achevées » (ou « longues ») aux constructions, dites « non achevées » (ou « courtes/tronquées »), selon les termes de Dubois, (1967 : 25), sans peine et sans compromettre globalement le sens de l'énoncé, hormis pour quelques cas précis, identifiés vaguement, comme les emplois figés, figurés, ou certains verbes psychologiques (voir, par exemple, Mathieu 1993 et Hamma 2018).

En somme, le CAg passif est vu comme un segment facultatif et sacrificable, soit par suppression, soit parce qu'un énoncé passif a surtout vocation à être « court » ; c'est, par exemple, le point de vue de Desclés & Guentchéva (*op. cit.* : 77 et 80), qui parlent d'« évincement » ou aussi de Lamiroy (1993 : 64), qui souscrit au principe de « récessivité » ou d'« intransitivation » du procès passif, ou aussi de Brahim (1996), qui parle d'« occultif ». On parle aussi de « démotivation » (Mel'cuk 2001, *op. cit.*), de « dégradation » ou de « rétrogradation » (Kahane 1998 : 327), de « périphérisation » et même de « position de clandestinité » (Rapatel, 2010 : 1-2), *etc.*, autant d'appellations qui tournent autour de la notion d'« optionalité ».

Ces différentes thèses semblent, à première vue, se confirmer dans l'usage spontané du français, puisque, selon les ESLO, les passifs tronqués sont neuf fois plus élevés que les passifs longs. Ils représentent exactement 90.36% des emplois observables à l'oral sur un total de 3589 énoncés. Mais, en considérant les passifs de notre corpus de près, on peut voir que l'hypothèse de la « récessivité actancielle » se heurte à de nombreux contre-exemples qui restent inexplicables, ce qui incite à s'y arrêter afin de mieux comprendre ce que cache cette apparente optionalité.

4- Limites de la thèse de la récessivité de l'agent à de la saillance de l'objet topicalisé

¹ Cf. entre autres, formes verbales, aspectualité, formes du sujet, type de rection nominale, verbale ou adjectivale, orientation interne du procès, *etc.*

Nous admettons parfaitement que le passif en français instaure un certain changement focal et est souvent favorable à l'occultation du CAg. Ainsi, globalement, il apparaît possible de faire l'économie du CAg dans un énoncé passif sans porter atteinte à sa grammaticalité, ni à son interprétation globale. Cela concerne surtout les cas où l'agent importe peu sur le plan informationnel ou quand il est jugé évident ; de fait, en l'absence d'une contrindication co(n)textuelle, cette information reste généralement décelable par le co-énonciateur (*cf.* Desclés & Guentchéva, *op. cit.* ; Hamma 2007 et 2014, *op. cit.* et Rapatel 2010). Dans les énoncés (3) à (6) des ESLO, par exemple, le CAg coïncide avec « les autorités locales/services publics » ou « l'État », ou avec l'un de leurs représentants. Il peut aussi correspondre à « un agent indéterminé » dans (7-9), du type « tout le monde », « n'importe qui », « les Français », « une personne quelconque », *etc.* D'ailleurs, la restitution du CAg dans tous ces cas de figure peut paraître effectivement de trop, tant que rien ne la justifie du point de vue discursif, comme le montrent les ajouts impossibles ou bizarres entre parenthèses de l'agent prévisible (affecté d'un point d'interrogation « ? ») et qui paraissent contrevenir, ici, aux principes de qualité, de pertinence et de quantité (Grice 1975) bien que ne présentant pas d'anomalies morphosyntaxiques, en l'occurrence :

- 3- *...d'accord je devais pas rester à Orléans je devais juste être formée (?par un centre de formation) pendant un an et partir sur Lille ...*
- 4- *... je trouve que pour le moment euh c'est pas encore trop bien aménagé euh (?par la Mairie) pour les vélos...*
- 5- *...il a été fait toute une série de réformes euh successives hâtives... (?par le ministère/le gouvernement)*
- 6- *...il a été décidé au niveau national (?par l'État/le gouvernement) de faire une enquête des de toutes ces industries pour euh savoir d'où venait la source...*
- 7- *...ce qui est important c'est d'avoir une écriture lisible (?par les personnes qui liront mon écriture)...*
- 8- *...voilà ils disent ça en Sologne mais c'est c'est pas français ça se dit pas... (?par quelqu'un qui parle français)*
- 9- *... des des ch- des échanges qui qui se font pas (?par les gens) par téléphone...*

La bizarrerie entraînée par l'ajout du CAg non exprimé, s'explique, dans tous ces cas de figure, par le principe de « coopération » (Grice 1975, *op. cit.*) sur lequel repose tout échange ; en effet, un agent évident, qui est malgré tout précisé, déclenche, en principe, un calcul des prédicats selon lequel le co-énonciateur (ré)interpréterait ce qu'on lui dit à la lumière de cette nouvelle variable de décryptage. La précision inopinée de l'agent évident devrait se comprendre alors comme une dérogation, un écart aux normes connues et devrait mettre en scène un certain agent atypique contrastant avec d'autres agents paraissant plus pertinents (Hamma 2015). Tous les exemples, ci-dessus, se laissent interpréter selon un scénario de « déviation » : la formation en (3) devait être assurée, par exemple, par un ami ou par une personne de sa famille et non par un établissement de formation (*cf.* le père, la tante, *etc.*) ; l'aménagement pour les vélos en

(4) devait être fait par des particuliers ou par une entreprise privée et non par l'État/la Mairie ; les réformes devaient être proposées par des instances apolitiques, par exemple, et non par le gouvernement, *etc.* ; tous ces agents relèvent, de fait, de cas assez marginaux. Et ce n'est sans doute pas un hasard que l'on a dans ces différents passifs tronqués un type particulier de construction. En effet, à part pour (3-4) qui relèvent d'un passif périphrastique acceptant sans difficulté les deux types d'emploi (avec et sans agent), dans les énoncés (5-9), on a affaire à trois types de tournures phrastiques qui entretiennent de fortes affinités avec l'occultation de l'agent : un passif impersonnel, en (5-6), un adjectif en *-ble* à sens passif, en (8), et un passif moyen, en (8-9), qui n'acceptent généralement pas de CAg, sauf justement pour suggérer l'idée inverse, en rappelant ou en rétablissant le caractère générique et banal d'une situation donnée et qui semble échapper à l'esprit de l'interlocuteur (l'interaction est ainsi au cœur de l'échange et ne peut y être soustraite). Dans ce type de scénarios, on aurait des agents indéterminés, des sous-types ou des collectifs (*par tout le monde ; par n'importe qui ; par les gens cultivés ; par les jeunes ; par les femmes ; etc.*) : l'absence de l'agent se répercute ainsi sur les distributions observables et guide l'interprétation. De fait, ce type d'énoncés (3-9), quand l'agent impliqué est justement décelable, n'aboutit pas, dans une conversation naturelle, à un passif achevé ; nous rejoignons en cela la thèse de Desclés & Guentchéva (*op. cit.* : 80). Toutefois, ce constat suffit-il pour définir le CAg comme un segment secondaire et supprimable dans les énoncés ayant nécessité la mention de l'agent ? En réalité, dire que le passif permet d'occulter l'agent et de promouvoir l'objet topicalisé présume que le passif est essentiellement utilisé comme une proposition indépendante, formant, à elle seule, une idée complète et néglige son rapport avec le reste du contexte du point de vue macro-syntaxique. En effet, à considérer de plus près les passifs que l'on rencontre dans une conversation authentique, on se heurte à l'absurdité de cette hypothèse qui ne rend compte, tout compte fait, que de l'un des cas de figure les moins représentatifs des constructions passives dans le discours, qui est de décrire le déroulement possible d'un procès ou son résultat (par exemple, pour légèrer une image). Ce type d'emploi est, donc, très anecdotique dans l'usage et ne peut se rencontrer que dans les phrases artificielles. Et justement ce type de phrase ne permet pas de rendre compte des emplois argumentatifs et dialogiques d'une construction comme le passif. En effet, si les exemples forgés (1-2), ci-dessus, étaient intégrés dans une vraie conversation, leur interprétation aurait été différente. Ainsi, en (2a), le passif factitif (*Je me suis fait couper les cheveux*) aurait pu permettre de répondre à une réflexion sur un changement constaté (*cf.* le co-énonciateur fait remarquer au locuteur qu'il a rajeuni, changé ou qu'il paraît plus beau...) ; cela peut aussi relever d'un alibi avancé par le locuteur afin de justifier un retard, par exemple, *etc.* et, justement, dans ce type de scénario, la mention de l'agent serait *a priori* inutile, puisqu'elle n'apporte rien à la conversation et devrait, en toute logique, se comprendre comme une situation banale et conformiste (notée *S-c*), se faisant l'écho des savoirs partagés et des stéréotypes qui circulent dans le discours dans une communauté donnée ; ainsi, il paraît assez légitime de penser, que l'on se fait couper les cheveux **par un coiffeur (et a priori par son coiffeur habituel)**, quand le CAg n'est pas exprimé. De fait, dès que l'on change les règles de jeu et que l'on précise malgré tout ce CAg, l'énoncé prend

d'emblée une interprétation marquant une déviance aux habitudes connues/partagées, et annonçant une information non banale : l'agent mentionné relève justement de l'un des apports importants de l'énoncé passif, de l'ordre d'une information inconnue ou inattendue, correspondant, donc, à une situation non-conformiste, notée *S-Nc* ici. Un tel scénario devrait, donc, se comprendre, dans un contexte donné, comme une dérogation à une habitude connue, or, en l'occurrence, les CAg « *par un/le coiffeur* », en (2), et *par un maçon/peintre*, en (1), renvoient eux-mêmes, selon les savoirs partagés, à des agents conventionnels, en d'autres termes, à des « agents commis d'office » pour les procès respectifs (*se faire couper les cheveux* et *bâtir/peindre un mur*), ce qui instaure de nouvelles variables d'interprétation et de calculs des prédicats. Le scénario qui s'imposerait alors est le fait que le locuteur a l'habitude, par exemple, de se faire couper les cheveux par sa sœur ou par son père, qui s'y connaît, ou de faire lui-même les travaux chez lui, en (1), ce qui fait que la mention de l'agent devient indispensable pour dire ce qu'il en est. Et, justement, dans une conversation à bâtons rompus, ce type d'occurrences sera compris sans ambiguïté grâce aux commentaires contenus dans l'échange et qui reflètent l'activité métalangagière à laquelle se livre l'énonciateur (*cf.* parenthétiques, adverbiaux, interjections, variations prosodiques, *etc.*), et qui sont là pour mettre l'accent sur la marginalité du constat et son caractère non trivial (*S-Nc*). Pour toutes ces raisons, réduire le passif aux usages assertifs et descriptifs (donc, un passif isolé et indépendant, utilisé pour soi) conduit inévitablement à faire des amalgames et de fâcheux raccourcis, du type « le passif sert à taire le CAg et à promouvoir l'objet », ce qui serait faux ou, en tous cas, incomplet.

Ainsi, le problème vient, selon nous, comme expliqué *supra*, à la fois de la nature des données utilisées, qui marginalisent l'ancrage énonciatif, et de la nature des descriptions existantes, qui ont tendance à être incomplètes ou superficielles. En effet, il faudrait (re)définir avec précision ce que l'on entend généralement par « saillance » ou par « occultation » que l'on prend pour des traits définitoires du passif dans la littérature : est-ce que cela signifie, par exemple, que le sujet (ce dont on parle) est plus important que ce qu'on en dit ? Ce n'est guère plausible, selon nous : par définition, le thème fait partie des choses connues et partagées alors que le CAg fait partie des éléments nouveaux rapportés, et s'arroge, de ce fait, une place nettement plus importante sur le plan discursif et informatif ; il peut constituer l'apport principal de l'acte d'énonciation. En d'autres termes, le rôle de la thématisation/topicalisation entraînée par l'emploi du passif ne concerne *a priori* que les segments nominaux (et non pronominaux) et auront pour but surtout de définir ou d'identifier le cadre de la référence (fonction de « topique » ou de « support »), qui fait généralement partie du domaine du « déjà-là » et c'est le propos en l'occurrence qui justifie l'acte de parole, lui-même. À plus forte raison, le sujet passif, dans près de 96% des occurrences passives des ESLO, relève d'une information ancienne connue d'ordre endophorique ou exophorique (*cf.* Hamma, 2017 *op. cit.*). De fait, il devient difficile de parler de thématisation à son égard même dans les cas où le CAg est passé sous silence, puisque c'est, souvent, l'intégralité de l'énoncé passif qui occupe une position thématique (donc, avec un sujet pronominal) et

particulièrement dans les appositions passives se présentant sous forme d'une relative, comme dans les exemples (10) et (11), ci-dessous.

5- Du rôle singularisant du complément d'agent passif en *par*

Nous avons démontré antérieurement que le CAg, contrairement au sujet d'un énoncé actif, a vocation à instaurer un certain rapport de « contraste », qu'il doit essentiellement à la valeur « paradigmatique » de la préposition *par* (Hamma 2007, 2015 *op. cit.* et 2016). Cette idée de contraste se traduit invariablement sous forme d'une certaine « singularisation » qui peut prendre différentes formes dans un énoncé passif : il s'agit globalement d'y pointer du doigt un individu qu'on extrait d'un ensemble. L'effet de singularisation peut aussi renvoyer à l'expression d'un agent peu commun, inattendu, voire illogique (*S-Nc*), car il s'écarte de ce qui est habituel et vient nier de manière plus ou moins explicite l'agent logique auquel on pense par défaut (c'est ce type de CAg que l'on rencontre généralement dans un discours en interaction). Donc, dire *Je me suis fait couper les cheveux par le coiffeur* invite à comprendre, en principe, dans une situation donnée, « c'est le coiffeur qui m'a coupé les cheveux et non quelqu'un d'autre de plus probable » (*cf.* Hamma 2007 *op. cit.* et 2015, *op. cit.* et Hamma, *et al.* 2017 *op. cit.*) et où le locuteur évite une conclusion du type *S-c* en rétablissant le vrai agent imprévisible (*S-Nc*). De fait, la mention du CAg devient, en l'occurrence, indispensable si l'on veut se faire comprendre et éviter qu'un quiproquo s'installe, dans une interprétation par défaut impliquée par une construction tronquée et qui pourrait laisser entendre qu'il s'agit d'un agent conventionnel (*S-c*) qui tire sa légitimité des connaissances partagées, de l'expérience collective ou du bon sens.

6- Manifestations des fonctions dialogiques du complément d'agent

Ainsi, nous pensons que, du point de vue pragmatique, un CAg mentionné ne se soumet plus à la possibilité de s'en passer et devient quelque part l'élément central à communiquer dans un énoncé passif. Considérons de près les des deux extraits suivants de passifs achevés (10-13) ; nous n'y reprenons pas l'échange en entier par manque de place ; en revanche, nous y restituons la distribution prosodique selon que le segment est de l'ordre du continuatif (/) ou du terminatif (\) :

10-LF468 : *les académiciens/ ah si\ c'est utile\ ah moi je trouve que c'est très utile\ et bien parce qu'au moins/ on sait si tel mot est français\ y a bien des mots/ voyez-vous/ qui ont été lancés/ par le le peuple/ qui n'était pas du tout français\ et qui ont tellement pris*

11-JO304 : *quand on quand on voit certains certains textes/ euh qui ont été euh/ certaines paroles/ qui ont été dites par des ministres/ j'avoue vraiment que/ on peut un peu désespérer de/ l'avenir euh intellectuel des/ des enfants qui viendront*

12-SD14 : *et moi c'est tout à fait par hasard que que je suis revenu\ Oui*
ch_OB1 : ah oui alors c'est c'est quoi ce hasard c'est ?

SD14 : c'est une petite annonce euh sur le Monde\ euh voilà\ comme ça j'ai été recruté euh sur une petite annonce du Monde par mon/ par mon directeur/ c'est je suis entré au CNRS\ comme ingénieur

13- FT07 : et qu'est-ce que vous diriez à quelqu'un pour le convaincre d'aller voir ce film ?

KF467 : qu'est-ce qu'on pourrait dire à quelqu'un/ bah d'abord parce que c'est présenté par un ciné-club historique/ d'Orléans qui s'appelle l'Apac\ et qu'il faut aller voir les films que présente l'Apac\ et puis parce que bon il se trouve que c'est un très beau film sur euh

Ainsi, en (10), le passif vient compléter le noyau énonciatif *\c'est utile* et où « c' » anaphorise *les académiciens* ; le reste de la réplique est une justification de cette affirmation. L'agent */ par le le peuple/ qui n'était pas du tout français* y vient préciser la nature de leur rôle, qui est, selon le locuteur aux idées puristes, voire chauvinistes, d'empêcher les étrangers vivant en France de répandre des mots non français, ce que met en évidence le contraste induit par l'usage de la négation opposant polyphoniquement ces étrangers aux Français (*/ qui n'était pas du tout français*) et où la relative est obligatoire. Ne pas mentionner le CAg ici pourrait conduire à penser que le locuteur, en parlant du contrôle académique de la langue qu'il juge nécessaire, pointe du doigt le peuple français, lui-même, ce qui est faux dans l'échange en (10). Il en va de même de l'exemple (11), où le segment passif n'est qu'une insertion, une sorte de parenthétique, qui vient délimiter l'étendue de l'affirmation que véhicule l'énoncé-noyau discontinu (*quand on quand on voit certains certains textes...on peut un peu désespérer de/ l'avenir euh intellectuel des/ des enfants qui viendront*) ; l'importance du segment passif, ici, s'explique par son caractère non réactionnel globalement : bien qu'il ne soit pas régi par le procès de l'énoncé-noyau, il paraît indispensable du point de vue pragmatique. Il s'agit en l'occurrence d'une précision qui vient légitimer l'inquiétude du locuteur, sans que l'on puisse le taxer d'« esprit chagrin », et la précision du CAg (*par des ministres*) n'est pas, *de facto*, une information que l'on pourrait sacrifier et c'est l'idée de contraste qui justifie encore une fois cet usage (et le pessimisme du locuteur). L'idée, ici, est de dire que certains discours prononcés par des ministres – « qui l'aurait cru ?/Où va-t-on ? ») – contiennent des erreurs, ce qui s'inscrit dans un contexte non-conformiste (*S-Nc*) que véhicule l'expression explicite du CAg (« un ministre n'est pas supposé faire des erreurs de langue »). D'ailleurs, dans le contexte du dialogue¹, le locuteur oppose sa fille (une personne ordinaire) qui a un niveau très performant en français à ces ministres dont le niveau n'est pas digne de leur rang.

Dans l'énoncé (12), ce qui justifie la précision du CAg, c'est l'expérience hors du commun du recrutement de l'interviewé au CNRS comme ingénieur. En effet, en répondant à une petite annonce du journal *Le Monde*, il découvre, contre toute attente,

¹ Par manque de place, ici, nous ne reprenons pas le dialogue dans son intégralité (qui est disponible en ligne) ; le locuteur, qui est enseignant de latin, oppose sa fille (qui a un excellent niveau en français, selon lui, grâce à son grand intérêt pour le latin) aux grandes personnalités (des ministres) qui font des erreurs quand ils s'expriment.

que le responsable de recrutement n'était autre que son propre directeur de thèse, ce qui était complètement inattendu pour lui (*S-Nc*). De fait, ne pas préciser le CAg dans une telle situation conduirait sans doute à conclure que le recruteur était un parfait inconnu pour le locuteur (et ce n'était pas le cas justement). Et dans l'exemple (13), à la question que pose l'interviewer pour donner envie aux autres d'aller voir le film italien *Fortapàsc* de Marco Risi, l'interviewé répond par un argument indiscutable, qui suffit, selon lui, pour se laisser convaincre d'aller voir le film en question. Cet argument réside justement non dans la force intrinsèque du film, mais dans le fait d'avoir été présenté, recommandé et soutenu par un ciné-club d'une très bonne réputation et non n'importe lequel (d'où l'idée de contraste) ; il s'agit, ici, de l'Apac en qui le locuteur semble avoir une confiance aveugle et inconditionnelle. Cette singularisation donne, de fait, au CAg évoqué un caractère non banal, qui mérite, du point de vue du locuteur, d'être précisé.

Conclusion

Si l'on admettait que l'occultation de l'agent est une propriété centrale et définitoire du passif en français, on pourrait penser que la précision de l'agent, dans les tournures achevées, ne devrait pas, en toute logique, être une information anodine ; cela donnerait lieu à un énoncé coûteux. L'énoncé obtenu sera de fait soit trivial et bizarre (transgressant, en l'occurrence, les lois de « pertinence », de « qualité » et de « quantité ») ; on y prédirait des évidences : on aurait « des coiffeurs qui font des coupes de cheveux, des maçons/peintres qui bâtissent/peignent des murs, des pompiers qui éteignent le feu, des livreurs qui livrent, *etc.* »), soit devrait correspondre à un emploi marqué, non anodin : l'agent y prend une importance de premier ordre du point de vue pragmatique en convoquant un certain scénario de « rupture » avec ce qui est inféré par défaut dans la *doxa*, donc, dans des situations plus banales (*S-c*) (Hamma, 2015 *op. cit.*) ; l'information sur l'agent, ne peut alors être tue ou sacrifiée sans nuire à la qualité informationnelle de l'énoncé, comme le montre la prise en compte de données authentiques ici. Par ailleurs, on s'aperçoit que les deux points principaux qui définissent la fonction du tour passif dans la tradition (occultation et saillance) reposent en réalité sur l'hypothèse qu'un énoncé passif est nécessairement le résultat d'une opération de passivation, et n'envisagent pas toujours ce tour comme une possibilité d'usage indépendante, un tour à part entière en concurrence avec l'énoncé actif et non découlant de lui ; la preuve en est que beaucoup d'énoncés passifs n'ont pas d'équivalent actif, et réciproquement (Leclère 1993 ; Hamma 2014, *op. cit.*, Jalenques 2015), ce qui justifie et légitime, dans ce travail, le recours à des données authentiques qui ne sont pas *a priori* dites pour être transformées. Notre travail aura démontré que l'aspect subalterne allégué au CAg ne relève pas *a priori* d'une suppression, mais d'une simple absence ou d'une non-existence intrinsèque à l'énoncé, qui est envisagée, donc, dans l'acte d'encodage lui-même. Nous avons vu, en parallèle, que là où l'agent est exprimé, cela ne relève pas d'un simple verbiage, mais d'une nécessité informationnelle dont on ne peut se passer sans entraîner une confusion. Nous avons vu également que ce que l'on met en avant dans un énoncé passif achevé, tout compte fait, ce n'est pas le « nouveau » sujet passif (ancien objet), mais bel et bien le CAg, seul ou intégré dans un prédicat plus large englobant le procès autour duquel se forme la diathèse passive.

Bibliographie

- Artemis, A. (2014) "Active, middle, and passive: the morpho-syntax of Voice". *Catalan Journal of Linguistics* 13 : 19-40
- Attal, P. (1985) « Le passif : étude de corpus ». In: *L'Information Grammaticale*, N. 27 : 10-13.
- Baude, O. et al. (2006) *Corpus oraux : guide des bonnes pratiques*. CNRS Éditions, PUO.
- Blanche-Benveniste, C. (2000) « Analyse de deux types de passifs dans les productions de français parlé », Lene Schøesler (éd.), *Le passif, Études Romanes* 45: 303-319.
- Brahim A. (1996) *L'occultif : hypothèse pour un traitement translinguistique du "passif" et des structures apparentées*, Le Bardo-Tunis.
- Brahim, A. (2001) « Passif et moyen dans les langues du pourtour méditerranéen », *Linx*, 45 | 2001 : 107-116.
- Desclés & Guentchéva, Z., (1993) « Le passif dans le système des voix du français », *Langages* 27, Larousse : 73–102.
- Dubois, J. (1967) *Grammaire structurale du français, Le verbe*. Paris.
- Gaetone, D. (1998) *Le passif en français*. Paris, Bruxelles : Duculot et
- Grice, H. P. (1975). *Logic and conversation* (trad. 1979), Éditions du Seuil.
- Hamma, B. (2007) « La notion de « contraste » dans les locutions de type par N », *Modèles Linguistiques* 55 :1, Éditions des Dauphins, Toulon : 77-92.
- Hamma, B. (2014, sous presse) « Quand l'interaction n'est pas là, la souris est mangée par le chat ! Remarques sur l'enseignement du passif en classe de français. Actes de la Journée d'études *Interaction(s) et didactique des langues*. PUFC.
- Hamma, B. (2015) « Agent passif en *par* et sujet actif : les dessous d'un contraste », *RSP*. Numéro 37 : 61-83.
- Hamma, B. (2015b, sous presse) « Problématique de la phrase forgée : pour une didactique de la diamésie ». Actes du colloque : *La phrase, carrefour linguistique et didactique*, tenu au mois de juin à Arras.
- Hamma, B. (2016) « La préposition *par* comme marqueur polyphonique ? », in SHS Web of Conferences. Volume 27, 2016, 5^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162702006>.
- Hamma, B. (2016, à paraître) « Étude de quelques quiproquos déjoués dans les entretiens orléanais », *Entre monologue et dialogues*, Colloque International Sorbonne Paris Cité.
- Hamma, B. (2017) « Tentative de classification des "compléments d'agent" dans les phrases passives achevées et dans les énoncés longs à sens passif, in *Ela : Études de linguistique appliquée*, 187(3) : 311-324.
- Hamma, B. (2018) « Passif des verbes psychologiques construits avec la séquence [*par ce que P*] : étude d'un complément d'agent pas très canonique ». in SHS Web of Conferences. Volume 46, 2018 6^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612001>
- Hamma, B. et al. (2017) « Le passif à l'oral ». lien : <http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp>

- Jalenques, P. (2015) « Le passif en français et les lacunes distributionnelles des verbes », *Corela* [En ligne].
- Kahane, S. (1998) « Le calcul des voix grammaticales ». In : *Bulletin de la Société de Linguistique* N° 93 : 325-348.
- Mathieu, Y.-Y. (1993) « Quelques passifs avec agent obligatoire », *Langages* 27 :, 35–36.
- Mel’Cuk, I. (2001) “Grammatical Voice in French (A Short Description in the Meaning-Text Framework)”. In: V. Chrakovskij, M. Grochowski & G. Hentschel, eds, *Studies on the Syntax and Semantics of Slavonic Languages*, Oldenburg: Universität Oldenburg, 265-290.
- Rapatel, P. (2010) « À la recherche de l’agent masque : l’argentinité implicite ». *Cahiers du Laboratoire de Recherche sur le Langage, Construction de la cohérence, construction du sens*. 4 : 1-9.
- Tesnière, L. (1959) *Éléments de syntaxe structurale*. Paris. Klincksieck.